



Recommandation 1319 (1997)¹

Organisation en 1998 par le Conseil de l'Europe d'une seconde campagne européenne sur l'interdépendance et la solidarité Nord-Sud

Assemblée parlementaire

1. En 1998, dix ans se seront écoulés depuis la clôture de la campagne publique européenne sur l'interdépendance et la solidarité Nord-Sud. Au cours de cette décennie, le monde – et la nature de la coopération entre pays riches et pays pauvres – s'est trouvé confronté à une situation totalement nouvelle en raison de la fin du conflit Est-Ouest, de la croissance économique rapide de certains pays en développement et des difficultés budgétaires de nombreux pays donateurs, qui les amènent à privilégier les priorités internes. Pendant ce temps, certains pays en développement parmi les plus pauvres, notamment dans l'Afrique subsaharienne, ont connu une stagnation ou même une récession économique – touchant les membres les plus défavorisés de ces communautés. Ces problèmes économiques étaient à la fois la conséquence et la cause de graves troubles politiques et de guerres.

2. Si la perte des illusions des pays donateurs et un certain essoufflement de l'aide sont compréhensibles, il est cependant vital pour la stabilité et la prospérité mondiales qu'il n'y ait aucun fléchissement de la volonté des Etats membres du Conseil de l'Europe d'aider économiquement et politiquement les pays en développement les plus pauvres et les populations défavorisées de ces pays, tout en recherchant une plus grande efficacité de leur aide et en assurant la promotion des droits de l'homme, de la démocratie, des réformes sociales et économiques, et de la protection de l'environnement.

3. Dans ce contexte, l'Assemblée rappelle l'engagement pris à Vienne en octobre 1993 par les chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres du Conseil de l'Europe, qui ont déclaré que «l'approfondissement de la coopération pour tenir compte de la nouvelle conjoncture européenne ne devrait aucunement nous détourner de notre responsabilité pour l'interdépendance et la solidarité Nord-Sud».

4. En conclusion, l'Assemblée invite le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à lancer en 1998 une seconde campagne publique européenne sur l'interdépendance et la solidarité Nord-Sud, en tirant pleinement parti des ressources de son Centre Nord-Sud à Lisbonne, et appelle le Comité des Ministres à profiter des possibilités offertes par l'exposition universelle de Lisbonne pour attirer l'attention du public sur cette campagne.

1. Voir [Doc. 7770](#), rapport de la commission des questions économiques et du développement, rapporteur: M. Davis. Texte adopté par la Commission Permanente, agissant au nom de l'Assemblée, le 19 mars 1997.

